

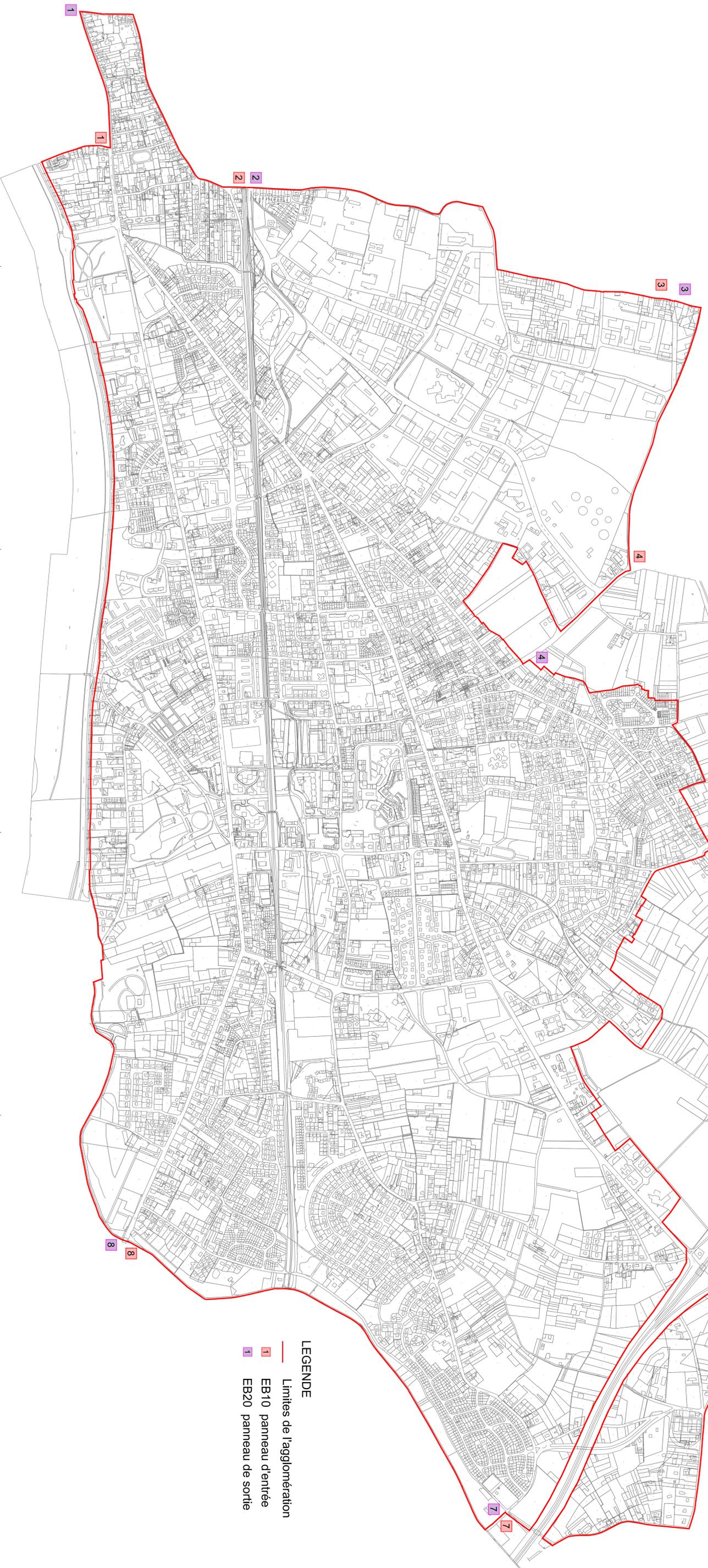
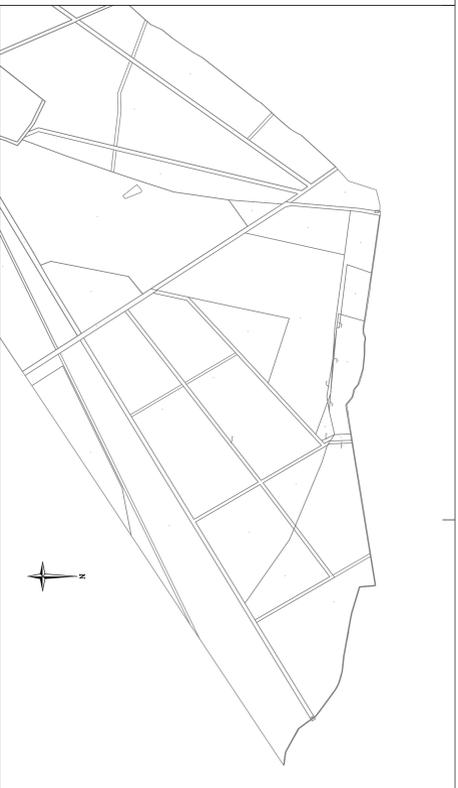
## PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé le 22 Octobre 2004  
Modifié par le conseil municipal le 2006  
Mise en compatibilité avec le projet CLEO le 18 Janvier 2008  
Modification n°2 approuvée le 25 Janvier 2008  
Mise en compatibilité avec le projet CLEO le 27 Novembre 2009  
Modifications simplifiées n°1 approuvées le 26 Mars 2010  
Modifications simplifiées n°2 approuvées le 27 Mars 2010  
Modification n°3 approuvée le 20 Mai 2011  
Mise à jour le 28 Juin 2012  
Révision simplifiée n°1 approuvée le 2 Juillet 2012  
Mise à jour les 7 Février, 6 Mai et 6 Septembre 2013  
Mise en compatibilité avec le projet CLEO le 27 Janvier 2014  
Mise à jour le 14 Février 2014  
Mise à jour le 15 Janvier 2015

### REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE Annexe 2 : Limites d'agglomération pièce n° 21D

Carte partielle du 4 Octobre 2003, portant détermination des zones d'habitat  
collectif, des zones d'habitat individuel, des zones d'habitat individuel  
en zone d'équipement d'habitat individuel ou d'équipement du logement  
et des zones d'équipement d'habitat individuel ou d'équipement du logement  
et des zones d'équipement d'habitat individuel ou d'équipement du logement  
et des zones d'équipement d'habitat individuel ou d'équipement du logement

Code : 45 1000  
Projet de loi n° 1000  
Projet de loi n° 1000



**LEGENDE**

- Limites de l'agglomération
- 1 EB10 panneau d'entrée
- 1 EB20 panneau de sortie

